

**Réunis en Assemblée générale le vendredi 10 Janvier,  
Plus de 100 salariés de AIDES ont voté à plus de 80% une action de débrayage jeudi 16 janvier de 16h à 18h**

***Par cette action, les salariés entendent dénoncer le plan social à AIDES et la manière dont il est mené par une direction générale qui les considère comme une variable d'ajustement.***

Dans son communiqué du 17 décembre, la direction s'affichait pleine de bonnes intentions, annonçant qu'elle « proposera un certain nombre de mesures afin de soutenir le reclassement et l'accompagnement des salarié(e)s concerné(e)s dans les meilleures conditions possibles ». En fait, la direction a commencé par refuser la proposition des syndicats d'allonger d'un mois supplémentaire la durée des négociations qu'elle veut limiter à 2 mois... c'est à dire le minimum légal.

**Quant aux « meilleures conditions » promises, elles se limitent aussi au minimum légal :** aucune mesure de départ volontaire ; les indemnités de licenciement les plus faibles autorisées par la loi (1/5 de mois de salaire par année d'ancienneté) ; une enveloppe globale de formation limitée à 100 000 € pour 63 suppressions de postes (soit 1687€ en moyenne par personne)...

**Fruit d'une mauvaise gestion identifiée et documentée, (voir les rapports de Secafi, Mazars et du Comité de la charte) la situation actuelle aurait pu être anticipée.** En l'absence de directeur administratif et financier stable depuis plus de 3 ans, les représentants du personnel avaient déjà lancé des alertes. La direction générale a fait le choix d'y rester sourde, et aujourd'hui fait payer l'intégralité des pots cassés aux salariés.

**Alors que la lutte contre le sida et les hépatites se paupérise,** alors que les associations de santé sont confrontées à de graves difficultés, **nous nous inquiétons de l'avenir des salariés licenciés,** a fortiori en l'absence d'un soutien digne de ce nom pour leur permettre de rebondir. Nous nous inquiétons de l'avenir de notre combat militant, handicapé par une mauvaise gestion à la tête de AIDES, dont le directeur général n'exclut pas un 2ème plan social.

**Le débrayage du Jeudi 16 Janvier vise donc à dénoncer :**

- le mépris de la direction pour ses salariés dont elle veut se débarrasser au moindre coût
- la baisse de 6% de la rémunération annuelle de tous les salariés
- une gestion financière et humaine défailante qui met en péril les salariés directement ciblés ou non par le plan social, les volontaires, et l'avenir de notre lutte toute entière.

**C'est en ce sens que les salariés se sont adressés directement au Conseil d'administration de AIDES** pour leur demander l'allongement d'un mois du temps prévu pour la négociation du plan social, un accompagnement digne et respectueux des salariés concernés par le plan social, et l'ouverture d'une réflexion et d'une concertation participatives entre les différents acteurs de AIDES, pour que AIDES reste utile à la lutte contre le sida et les hépatites en France et à l'internationale.

**Jeudi 16 janvier de 16h à 18h : faisons-nous entendre: arrêtons le travail !**

## **ANNEXE**

Rapport Secafi - synthèse rapport analyse annuelle 2012

[https://dl.dropboxusercontent.com/u/9463174/SECAFI\\_synthese.pdf](https://dl.dropboxusercontent.com/u/9463174/SECAFI_synthese.pdf)

Rapport Secafi - rapport analyse annuelle 2012

[https://dl.dropboxusercontent.com/u/9463174/SECAFI\\_rapport.pdf](https://dl.dropboxusercontent.com/u/9463174/SECAFI_rapport.pdf)

Rapport du Comité de la Charte - 2012

[https://dl.dropboxusercontent.com/u/9463174/Rapport\\_Charte.pdf](https://dl.dropboxusercontent.com/u/9463174/Rapport_Charte.pdf)

Rapport Mazars : Demandez à la direction !

**Cette action, décidée par les salarié-e-s en Assemblée générale, est soutenue par les représentants du personnel et l'intersyndicale SUD-FO-CFDT-CGT**

**Contacts**

Pour CFDT Santé Sociaux Trilles 06 64 69 69 97

Pour CGT : Mael Guillaumet - 06 63 57 77 63

Pour FO-Snepat : Romuald Chaussivert - 06 85 66 99 48

Pour Sud Santé Sociaux : Renaud Delacroix - 06 10 70 27 21